

**Evolution de la collecte des déchets ménagers, du tri sélectif et des déchets verts** [cialis](#)  
[wirkung](#)  
[viagra gegenanzeigen](#)  
argaiv1526

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, la SMN Nicollin s'est vue attribuer, pour une durée de 5 ans, le nouveau marché public de collecte des ordures ménagères, des déchets verts et du tri sélectif (emballages en plastique, métal, etc.).

Les nouveaux enjeux confiés à la SMN Nicollin consistent à optimiser la logistique en matière de traitement des déchets et à maîtriser les coûts inhérents à la collecte. En effet la collectivité a souhaité éviter la progression de la fiscalité pour les mendois en maîtrisant tous les postes de dépense.

Il s'agit d'opérer à la réorganisation, d'ici la mi-février 2021, des tournées de collecte, et en même temps, d'assurer un service égalitaire pour l'ensemble des usagers, comme par exemple pour la collecte des déchets verts avec ici un service rendu à tous les Mendois, dans tous les quartiers ainsi que pour les villages.

Comme vous pouvez le constater, cette nouvelle organisation n'est pas neutre pour les Mendois. C'est pourquoi des ajustements sont en cours avec notamment la mise en place actuelle de bacs à ordures ménagères supplémentaires sur l'ensemble des lieux le nécessitant.

Une communication complète et individuelle va être transmise par voie de presse et dans vos boîtes aux lettres.

La Collectivité s'excuse pour les désagréments occasionnés par cette période transitoire.

Nous parviendrons rapidement à trouver un niveau de service qui satisfera le besoin des usagers et répondra à la démarche volontaire de la Ville de Mende et de la Communauté de

communes Cœur de Lozère en matière de respect de l'environnement et de développement durable.